

## **APRED**

Institut participatif pour le progrès de la paix  
Route des Siernes Picaz 46  
CH-1659 Flendruz  
Suisse  
41 (0)79 524 35 74/ 41 (0)26 925 80 66  
www.apred.ch / cb@apred.ch

*Christophe Barbey*

Coordination

Journée internationale  
du vivre-ensemble en paix  
Flendruz, (dès) le 16 mai 2021

*La profondeur du moment à la lumière des conséquences : c'est la source d'une paix durable !*

## **APRED**

*Rapport annuel. Extrait.*

Bonjour ou bonsoir,  
Comment allez-vous ? Et comment allons-nous ?  
Comment va le monde, notre monde ?  
Qu'avons-nous accompli et que reste-t-il à faire ?

Nous avons en octobre 2020 établi un rapport très détaillé de l'ensemble de nos activités 2019-2020. Pour cet extrait du rapport 2021, nous privilégions une rétrospective ... Tournée vers l'avenir !

### **L'APRED fête ses vingt ans.**

20 ans au service de la connaissance et de la pratique de la paix. 20 ans de « monitoring » des pays sans armée et des pays pouvant le devenir, de contacts de plus en plus fréquents avec leurs responsables politiques et leur société civile. 20 ans d'approfondissement des politiques et des pratiques de paix : Constat son progrès, le rendre plus effectif encore au service de la personne et des populations humaines. 20 ans de progrès pour répondre de façon plus pacifique et durable à de nouveaux défis de société et de sécurité (climat et santé) : assurer la pérennité de l'espèce humaine, sur une planète viable, dans la dignité pour toutes et tous.

**Quelques temps forts** : 3 rapports sur les « Pays sans armée » : 2001 et 2015 (et 1989 avant l'**APRED**). 3 processus constitutionnels : Vaud, Genève et Valais. 1 résolution à l'Assemblée Générale des Nations Unies : le droit humain à la paix (2016). 10 ans de présence à l'ONU, systématique depuis 2015 au Conseil des Droits de l'Homme pour les droits à la Vie, à la Paix, à l'Objection de Conscience aux budgets militaires. Présentation au CDH de 60 rapports par pays et de 45 déclarations orales. 2 livres (pays sans armée) et 8 articles scientifiques (non-militarisation, droit à la paix, paix et constitutions, non-violence des institutions, droit à la médiation, les jeunes et la paix), 10 éditions de la « revue de la paix et de la compréhension », de nombreux petits articles, des rapports. Construction d'un réseau de plus en plus dense de membres et de sympathisantEs, de scientifiques et de diplomates, d'organes de presse, d'organisations civiles, académiques et politiques. Des conférences et des voyages...

**Quelques espaces-clés**, la paix à trois niveaux : 1) La personne humaine et son bien-être universel. 2) Des relations sociales aptes à vivre – et à développer ! – l'épanouissement. 3) Des institutions exprimant dans la dignité la pérennité de l'humanité, sur une planète à l'écologie durable.

### **L'avenir**

Pour la personne, une connaissance universelle de la paix et de ses bienfaits : **les fiches de paix**.

Pour les relations socio-planétaires, avec les droits fondamentaux, les méthodes humaines fondamentales nécessaires pour mettre ces droits en œuvre et sortir des processus de violence et de conflictualité : **un label pour la non-violence**.

Pour les institutions humaines, par des processus participatifs : **des politiques de paix universelles**.

**Pour toutes et tous !** Une vision du monde, de la vie, de ce que nous sommes et de ce que nous en faisons, **une paix porteuse d'avenir et de bonheur !**

*Et parfois garder une âme d'enfant et le sourire du poète !*